Qualité des Eaux de baignade

**La dilution des pollutions jusqu’à quand ?**

Pendant que le 30 mai dernier, lors d’une conférence de presse, les représentants de la CAPB se félicitaient de leurs résultats en matière de qualité des eaux de baignade, plusieurs plages dont celles de Biarritz Port Vieux, Ciboure et Anglet étaient fermées et impropres aux activités nautiques. Comment expliquer un tel décalage entre ce discours et la réalité du terrain ?

Comme la commission Eau & Industrie du CADE l’a plusieurs fois souligné, le dérèglement climatique entraîne des événements pluvieux de plus en plus violents et les infrastructures ne sont plus adaptées pour y faire face. Par ailleurs, comme cela a été démontré lors de la vidéo réalisée en mai 2017 (<https://www.youtube.com/watch?time_continue=6&v=QfNcTsRGVIo>), même par temps sec et en dehors de l’afflux touristique les systèmes d’épuration sont insuffisants tant sur le plan quantitatif (sous-dimensionnés au vu de la pression démographique et du calcul de l’équivalent habitant sous-évalué) que sur le plan qualitatif (non prise en compte de nombreux polluants).

Aujourd’hui, nous ne polémiquerons pas en situation de crise devant le nombre de plages fermées pour cause de pollution bactériologique depuis le début de la saison. Reconnaissons les efforts faits pour améliorer les réseaux d’assainissement mais les travaux les plus importants notamment ceux effectués pour la construction (ou l’extension) des bassins de rétention (des thermes salins à Biarritz et de Fontaine Laborde aux Sables d’or à Anglet) ou des portes à clapets de l’Uhabia (à Bidart), reposent toujours sur le principe de la dilution des pollutions en vogue depuis les années 1970. Principe affiné et amélioré grâce à des systèmes de modélisation mis au point par la filiale de la lyonnaise des eaux, Rivage Pro Tech. Ces modèles permettent de définir suivant les courants, les marées … le meilleur moment pour rejeter en mer les eaux stockées qui n’ont pu être traitées (les systèmes d’épuration étant sous-dimensionnés comme dit plus haut) afin que la pollution se soit diluée avant l’ouverture des plages.

Pourtant, le principe des Directives Cadre Eau 2000 (Directive eaux de baignades, Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires, Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin) imposait d’obtenir des eaux de bonne qualité écologique et chimique en 2015. N’y a-t-il pas ici un paradoxe entre ce choix de diluer les pollutions et ces directives européennes ? Ne faudrait-il pas enfin envisager un traitement des polluants à la source, opter pour des stations d’épuration plus performantes et abandonner une fois pour toute ce principe de dilution ruineux et désastreux pour la planète ?

***En 2017, 2 fois plus de fermetures de plages***

Voici un bref rappel de la saison de baignade 2017 sur la Côte Basque (cf rapport Qualité des eaux de baignade de l’ARS en pièces jointes) : Si 31 plages ont été classées d’excellente qualité et 3 de bonne qualité par l’ARS en 2017 contre 29 excellentes et 5 bonnes en 2016, le nombre de fermetures de plages a quasiment été doublé l’an dernier pour atteindre les 300,5 jours contre 155 jours l’année précédente (p. 12). Même si les fermetures de plages sont intervenues pour le plus grand nombre suite à des épisodes pluvieux, 4 d’entre elles ont cependant pris à contre-pied les services chargés du contrôle des eaux (p.13). La première a eu lieu à la Plage du Port Vieux à Biarritz où les taux d’entérocoques et d’Escherichia Coli (matières fécales) sont montés en flèche le 17/07. Pour expliquer cette hausse, les services chargés d’enquêter sur les origines de la pollution suspectent « **la présence de nombreuses personnes ayant investi les rochers à proximité immédiate de la plage ».** La deuxième fermeture a eu lieu à Parlementia à Bidart le 9 août, la troisième à Senix à Saint-Jean de Luz (le 19/09) et la quatrième, plage du Casino à Hendaye le 18/07. A Parlementia, l’origine de la dégradation était due à une fuite sur un refoulement des eaux usées et pour l’évènement du 19 septembre plage de Senix à Saint Jean de Luz, il est imputable au débordement du bypass de la station d’épuration de Guéthary. Pour les deux autres dégradations, leur origine n’a pu être déterminée.

Toujours pas d’amélioration du côté de l’Uhabia

Quant à l’Uhabia et aux portes à clapets, la CAPB a investi en 2012 environ 10 M€ pour la mise en fonctionnement des portes qui allaient permettre de dériver les eaux trop chargées de ce fleuve pour empêcher la pollution de se répandre sur les plages voisines. Ce procédé a été couplé à la mise en place d’un contrat de bassin rassemblant les différents acteurs (associations institutionnelles, collectivités …) qui prévoyait un bon retour de l’état écologique du fleuve dès 2017. 10 M€ environ ont été également injectés dans ce contrat. A l’époque, la commission Eau & Industrie avait dénoncé avec véhémence cette attitude favorisant la notion d’Océan Poubelle et ce projet en le qualifiant de pansement sur une jambe de bois. Le rapport de l’ARS 2017 indique en page 14 de son rapport que « *Le suivi de la qualité du point ≪ Estuaire ≫, situé sur la rivière Uhabia, en aval de la porte à clapet (mise en fonctionnement en 2012, qui permet, jusqu’à la pluie mensuelle, de dériver une partie des eaux chargées de la rivière vers un émissaire en mer et ainsi protéger la plage des pollutions véhiculées par cette rivière), met en évidence un niveau de pollution extrêmement élevé de cette rivière, avec, comme en 2016, 10 résultats qualifiés de ≪ mauvais ≫ (8 en 2015). Un contrat de bassin signé en 2011 assorti d’un programme d’actions permettait à tous les acteurs de ce bassin d’agir de façon coordonnée sur la réduction des diverses sources de pollutions bactériologiques de la rivière Uhabia. Ce contrat s’est terminé en 2015 et n’a pas été reconduit. En l’état actuel, cette rivière représente une menace pour la qualité des eaux des plages situées a proximité de l'estuaire, la porte ne permettant que d’en diminuer les effets*».

Un bilan en demi-teinte et une hausse sans précédent des détergents

C’est donc un bilan en demi-teinte pour la saison 2017 et ce malgré l’avertissement du CADE qui avait démontré les insuffisances des systèmes en place lors des plongées effectuées sur les émissaires de Marbella et de l’Uhabia. L’EPCI qui a désavoué le CADE, votait pourtant mois de septembre suivant l’emploi du Désinfix un produit chimique miracle destiné à blanchir les eaux en sortie de station d’épuration, reconnaissant implicitement par ce biais l’insuffisance des systèmes d’épuration.

Aujourd’hui, le principe de dilution des pollutions conduit à la saturation des milieux, par exemple en période de houle où les détergents et les matières grasses accumulés provoquent des épisodes de mousses. Ces dernières, qui ne sont pas prises en compte dans les contrôles de l’ARS, se mesurent désormais en milligramme par litre depuis cette année contre des nanogrammes auparavant, soit 1 000 fois plus. Sans parler des maladies à répétition (infections ORL, gastro-intestinales, dermatologiques ….) qui se multiplient parmi les baigneurs et les pratiquants nautiques. Dans une région où l’attractivité touristique est basée en partie sur l’Océan, le bon sens ne voudrait-il pas que tous les acteurs se mobilisent pour mettre en place des actions cohérentes sur l’ensemble des bassins versants et que nous nous dotions de systèmes d’épuration modernes et performants ?